# LE FRANCO

*Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928*

Vol. 20 No. 26 Edmonton, vendredi le 5 septembre 1986 12 pages 0.50

**Pour un Canada bilingue: L'option jeunesse c'est quoi?** Dans son éditorial cette semaine Paul Denis commente la plus récente publication du commissaire aux langues officielles, voir page 4.

# La communauté francophone de Bonnie Doon en fête!



**L'Abbé Raymond Guimond (assis) attendait le moment propice pour animer la foule à l'aide de son accordéon. Il est en compagnie de Claude Ouimet et France Levasseur-Ouimet.**



**Les mamans et les papas sont arrivés avec carrosses et pousse-pousse pour les tout petits.**

**Jean Gauthier**

Une rencontre amicale réunissant des francophones de Bonnie Doon et des environs a connu un grand succès. Certes la belle température ainsi que le site où s'est déroulé la rencontre ont contribué à ce succès. Mais, dans une large mesure le succès de cet événement est dû aux personnes présentes. Ces dernières, des plus jeunes aux plus âgées, avaient l'esprit à la fête.

La rencontre amicale a eut lieu à la salle communautaire Bonnie Doon dimanche le 31 août dernier. Pas moins d'une centaine de francophones s'étaient données rendez-vous pour l'occasion. La température estivale était aussi de la partie. Ceci à permis aux organisateurs (trices) de cette rencontre d'installer des tables à l'extérieur. Le buffet froid (à la fortune du pot) quant à lui était soigneusement étalé à l'intérieur de la salle communautaire Bonnie Doon.

Avant la dégustation des divers mets, les jeunes enfants s'en sont donnés à coeur joie au terrain de jeu situé à proximité du lieu de la rencontre. Pendant que les enfatns jouaient, les plus âgés discutaient avec d'anciens et de nouveaux amis.

Lors du souper, l'abbé Guimond (de la paroisse St-Thomas) a, au grand plaisir de tous, joué un pot-pourri de chansons françaises bien connues, et ce à l'accordéon. Quelques belles voies se sont jointes à lui.

La rencontre amicale s'est terminée à l'intérieur de la salle communautaire Bonnie Doon dans une atmosphère tout aussi amicale que musicale. C'était la deuxième année consécutive qu'une rencontre de ce genre était tenue dans le quartier de Bonnie Doon. Avec la présence accrue de francophones dans le quartier Bonnie Doon ce genre de rencontre semble voué à un bel avenir et augure bien pour la vitalité de l'esprit communautaire de la francophonie de ce secteur d'Edmonton.

# L'Association Bugnet en cour d'appel

(Communiqué) - La cause Bugnet menée par trois parents et l'Association-Georges-et-Julia-Bugnet sera entendue par cinq juges de la Cour d'appel de l'Alberta les 23, 24 et 25 septembre 1986. À cette occasion, Monsieur Jean-Claude Mahé, Madame Angéline Martel et Monsieur Paul Dubé (les parents) et l'Association Georges-et-Julia-Bugnet tenteront d'obtenir, pour la minorité francophone de l'Alberta, l'égalité avec la majorité anglophone en matière de gestion scolaire.

Fondée sur les articles 23 et 15 de la Charte des droits et libertés (1982), la contestation juridique de l'Association Bugnet fut d'abort entendue par la Cour du banc de la Reine de l'Alberta du 15 au 19 avril 1985. Le jugement rendu par l'honorable juge S.S. Purvis le 24 juillet 1985 établissait "qu'un certain degré de gestion et de contrôle quant aux programmes et aux établissements scolaires doit être garanti à la minorité linguistique". Il accordait une grande valeur morale au jugement de la Cour d'appel de l'Ontario.

Dans une déclaration faite après le jugement, Madame Angéline Martel a indiqué que "l'Association Bugnet a toujours entamé le dialogue avec la communauté et les instances politiques de l'Alberta avant de passer à l'action juridique". C'est dans cet esprit que l'Association Bugnet rencontrait le Ministère de l'éducation avant de porter le cas en appel en août 1985. À cette réunion, la bonne foi du gouvernement à se conformer aux décrets de la Cour semblait imminente. Un an plus tard, l'Association Bugnet et les parents francophones de l'Alberta ne notent encore aucun changement.

L'Association Bugnet porte le jugement en appel invoquant que l'honorable juge Purvis s'est trompé en refusant d'appliquer le principe d'égalité des deux peuples fondateurs. D'après les demandeurs, les francophones ont droit à la pleine gérance de leur éducation en français. En Alberta, et partout ailleurs au Canada, la majorité a droit à cette pleine gérance par l'intermédiaire de conseils scolaires.

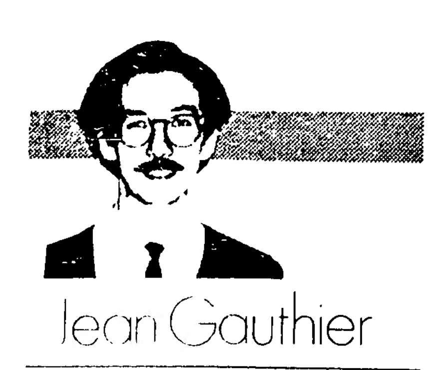
Les sept intervenants suivants viendront se joindre à l'Association Bugnet et aux trois parents en Cours d'appel de l'Alberta: le Commissaire aux langues officielles, le Gouvernement du Canada, Alliance Québec, la Société de parents pour l'école Maurice Lavallée, l'Association canadienne-française de l'Alberta, la Commission nationale des parents francophones et la Fédération des francophones hors Québec.

L'Association Bugnet et les trois parents sont profondément convaincus que cette action juridique mènera un jour à l'équité pour la minorité francophone.

Ici-Edmonton

• *un café francophone à Edmonton???*

## Les démarches vont bon train




Depuis quelques mois des jeunes francophones d'Edmonton caressent le rêve de voir s'établir un café francophone dans la capitale provinciale. Ils ont entrepris une série de démarche afin de réaliser ce rêve. Ce n'est qu'un début certes, mais un début prometteur.

L'idée d'un café francophone a commencé à germer dans la tête de jeunes francophones en mal d'un endroit (e.g.brasserie, bar, café) où aller après les parties d'improvisation offertes au Théâtre de la Boîte à Popicos. Devant une telle situation, ces jeunes francophones se sont dits qu'il serait bien d'avoir un endroit bien à eux. C'est alors, que l'idée d'un café francophone a été lancée. Il fallait agir!

L'idée d'un lieu de rencontre francophone fut rendue publique lors d'une réunion de la J.E.F. (Jeunes Entrepreneurs Francophones) au printemps dernier. Cette idée trouva un écho favorable auprès de cet organisme et de ses membres. Ainsi, la J.E.F. acceptait de parrainer ce projet. A date, une vingtaine de personnes, âgées surtout entre 20 et 30 ans se sont regroupées et sont passé à l'action. Parmi les étapes de structuration de ce regroupement de jeunes francophones mentionnons qu'un exécutif à été formé et qu'une charte est en voie de rédaction.

Grâce a des subventions provenant du Bureau du Québec à Edmonton et de l'Education permanente de la Faculté St-Jean, François Amyotte et Nelson Girard ont effectué un voyage d'affaires au Québec. Ce voyage d'une durée de trois semaines visait à recueilir des informations concernant le fonctionnement (services, ambiance) d'endroits tels que cafés, brasseries, bars etc. Ces deux émissaires des jeunes francophones travaillant pour l'implantation d'un café francophone à Edmonton ne sont pas revenus bredouilles de leur voyage d'affaires. La variété et la pertinence des informations recueillies a été grandement appréciée par les jeunes francophones. Ayant assisté à un congrès canadien des coopératives, les deux émissaires albertains en sol québécois sont revenus avec une information des plus détaillées concernant le modèle coopératif. Ainsi au dire de Denis Vincent, porte-parole des jeunes francophones, il se peut de plus en plus que le futur Café francophone soit une coopérative.

Le projet d'un café francophone à Edmonton coûterait entre 45,000$ et 60,000$. Afin de financer ce projet, les jeunes francophones ont décidé de vendre des actions. Dans un avenir immédiat un plan de financement détaillé sera établi. Une fois ce dernier établi les promoteurs du café francophone d'Edmonton approcheront les gens d'affaires afin d'obtenir leur aide.

Le café aura fort possiblement pignon sur rue dans le sud du quartier de Bonnie Doon, à proximité de la Whyte (82ième avenue). S'il est un édifice privilégié aux yeux des promoteurs, il s'agit bien de celui situé au coin de la 82ième avenue et de la 89ième rue. Cet édifice abrite déjà des organismes francophones tels Francophonie Jeunesse de l'Alberta, Alliance Chorale de l'Alberta. Le local situé au rez-de-chaussée qui devait servir à l'origine d'institution banquaire est particulièrement convoité par les promoteurs du projet d'un café francophone à Edmonton.

L'ouverture du Café francophone d'Edmonton est prévue pour l'automne 1987. D'ici là, les jeunes francophones oeuvrant à ce projet de café ont beaucoup de pain sur la planche. Les premières démarches leurs ont donné du vent dans les voiles et plus de gouvernail. Donc, l'heure est à l'optimisme.

## PROCHAINE VAGUE: la jeunesse franco-albertaine s'exprime:

**Mireille Prévost**

Lors d'un discours prononcé devant les membres de Francophonie Jeunesse Alberta (FJA) le 1er mars 1986, Monsieur Denis Collette, Directeur de CHFA lance un défi de taille à son auditoire: celui d'élaborer la programmation d'une émission radiophonique hebdomadaire de trente minutes qui s'adresserait aux jeunes Franco-Albertains. CHFA en assurerait bien sûr la diffusion.

Au nom de FJA Edmond Laplante accepte de relever ce défi. D'ailleurs à cette époque, un projet de radio communautaire prend forme. En effet, le travail d'été de trois étudiants consistera à édifier la structure éventuelle d'une radio au service des francophones de l'Alberta.

C'est à Julie Parent, coordonnatrice du projet estival que l'on confie la préparation du contenu de cette future émission qui devrait débuter dès septembre 1986. CHFA donne alors carte blanche à l'organisme francophone quant à la substance de l'émission.


Julie Parent

FJA propose un concours aux participants de la Clac au Lac: trouver un titre à l'émission qui évoquera sa raison d'être. PROCHAINE VAGUE semble tout indiqué. Il est également décidé que Julie Parent, forte de ses expériences antérieures animera l'émission. Sur les ondes de CHFA, elle représentera FJA et ses membres.

De nature dynanique et optimiste, Julie Parent estime que PROCHAINE VAGUE sera un tremplin qui permettra à la jeunesse franco-albertaine de communiquer, d'affirmer avec confiance sa présence.

Julie ajoute qu'elle désire amener les jeunes francophones à parler d'eux entre eux ... et aux autres! Auparavant en Alberta, une telle opportunité n'existait pas.

PROCHAINE VAGUE sera diffusée tous les samedis de 11h30 à 12h00 sur les ondes de CHFA.

En effet, cette demi-heure promet d'être passionnante et ... exclusivement française! On accordera une grande importance à l'aspect musical et, chaque semaine, des activités variées complèteront le programme. Des entrevues, des reportages, des tribunes téléphoniques sont entre autres au menu.

Il est à souligner que l'émission atteindra toutes les régions de l'Alberta et que FJA se fera un devoir de traiter, selon leur priorité, les événements spéciaux qui touchent les jeunes Franco-Albertains. PROCHAINE VAGUE veut les amener petit à petit à participer activement à son déroulement. Selon l'animatrice Julie Parent, c'est là l'un de ses objectifs ultimes.

C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer, samedi le 6 septembre 1986 à 11h30. Nous écouterons ensemble la première édition de PROCHAINE VAGUE!

• *ligue locale d'improvisation*

## La fièvre du vendredi soir reprend de plus belle!

Avis à la population d'Edmonton: la Ligue locale d'improvisation d'Edmonton (LLIE) reprend ses activités de plus belle pour sa troisième saison. Des dépisteurs officiels de la LLIE sont déjà dans les rues d'Edmonton à la recherche de gens qui veulent s'impliquer dans la création de ce spectacle "culturo-sportif" mieux connu sous le nom de "fièvre du vendredi soir!"

Alors si vous vous sentez épiés, ne vous inquiétez pas. Ce ne sont que les dépisteurs de la LLIE. En vue du camp d'entrainement, ils sont à la recherche de joueurs, d'instructeurs, d'arbitres, de juges de lignes, de balayeurs de glace, de techniciens, et la liste continue car il y a de la place et de la glace pour tout le monde. Les seules qualités requises sont la joie de vivre et le goût du risque, le risque de se découvrir des talents cachés, ce que nous avons tous.

N'hésitez pas à appeler votre dépisteur officiel de la Ligue locale d'improvisation d'Edmonton le plus près de chez vous.

Pour de plus amples informations: 1) 469-7193 - Boîte à Popicos 2) 439-6579 - Normand Vincent (coordonnateur LLIE)

# Du nouveau à la société du crédit agricole

GILLES DIGNARD

D.K. McOuat s'en va, Jim Mackay arrive.

La date d'entrée en fonction du nouvel officier Mackay a été fixée au 1er septembre 1986.

Le conseiller en crédit sortant, M. McOuat, a bien voulu donner quelques idées au Franco et ce, avant son départ.

Il est utile de signaler que M. McOuat est entré en fonction, à Falher, en mai 1976.

Il nous a déclaré qu'à ce moment là, la Société du crédit agricole prêtait, pour '75-'76, $84,583,000, en Alberta.

Actuellement, pour la même province, la somme des prêts s'élève à $39,121,000.

En ce moment, la Société du crédit agricole a près de 400 comptes ouverts. Rappelons qu'elle offre conseil et financement à long terme.

Le conseiller McOuat a ajouté que '75-'76 fut une année très active. A son avis, les dernières années ont été plus lentes, surtout à cause de l'économie qui allait à la baisse.

Avant de nous quitter, M. McOuat s'est dit convaincu que, comme par le passé, la Société du crédit agricole continuera activement à offrir ses conseils et à participer au financement d'hypothèques (à long terme).

## Editorial

# Pour un Canada bilingue: L'option jeunesse c'est quoi?

Dès la création du premier bureau du Commissaire aux langues officielles à Ottawa, en 1970, on a misé sur la jeunesse comme notre premier espoir, sinon le seul, pour un Canada qui deviendrait bilingue après quelques générations.

Le thème "option jeunesse" a servi depuis les modestes débuts du bureau du Commissaire jusqu'à aujourd'hui pour répondre à un grand nombre d'attentes créées par la Loi sur les langues officielles. L'option jeunesse a-t-elle réussi? Voilà la question que se pose le Commissaire aux langues officielles d'aujourd'hui, M. D'Yberville Fortier, dans un Tiré à part de son Rapport annuel 1985, Partie V.

Vue simplement, l'option jeunesse compte sur la bilinguisation de la jeunesse, par les systèmes scolaires, appuyés par des programmes d'activités, comme les voyages échanges, pour qu'un jour la fonction publique soit à ce point bilingue qu'aucun Canadien ne serait servi dans une langue officielle autre que la sienne.

Évidemment, l'option jeunesse poussait à croire que la francophonie minoritaire pouvait y trouver son épanouissement. D'une part, les petits francophones apprendraient leur langue mieux que jamais et les petits anglophones, en nombre toujours croissant, apprendraient le français comme langue seconde et deviendraient, eux aussi, bilingues.

Il n'est pas nécessaire de faire de grandes études pour déterminer si l'option jeunesse a réussi. Les services du gouvenement fédéral ne sont offerts en français qu'à certaines heures, qu'à certains comptoirs, que lorsque l'employé bilingue est de service, que lorsqu'on insiste, que... et on en passe.

Du côté éducation, quatre ans après la Loi constitutionnelle et la Charte des droits et libertés, il faut encore se battre pour obtenir ce à quoi on a droit en matière d'école et de gestion. Si les jeunes anglophones qui ont appris le français sont plus sympathiques et plus sensibles aux besoins et aspirations légitimes des francophones, il faut croire qu'ils n'ont pas encore atteint les postes de commande qui leur permettraient d'agir avec générosité et compréhension envers leurs compatriotes.

Le Commissaire l'avoue lui-même dans son rapport. L'option jeunesse n'est pas le remède miracle que bon nombre voudrait qu'il soit. Il ne faut pas, par contre, cesser d'appuyer la jeunesse et de continuer à l'encourager à se bilinguiser.

Au contraire, il faut renouveller les engagements envers cette jeunesse, espoir de demain.

Dans les recommandations du Commissaire, il en est une qui mérite l'appui de tous:

**"que le gouvernement fédéral explore activement, de concert avec ses homologues provinciaux, la faisabilité financière d'un corps linguistique interprovincial formé de volontaires en vue de fournir un appui direct aux collectivités de langue officielle, grâce au concours de jeunes bilingues provenant de l'autre groupe linguistique."**

Bien sûr, il faut étudier cette question sérieusement et obtenir la réaction des participants et des organismes touchés par un tel programme, avant de s'y lancer. Mais, il serait surement très avantageux d'avoir, par exemple, un anglophone bilingue (ou plus) travaillant volontairement avec Francophonie Jeunesse de l'Alberta et d'avoir un francophone bilingue (ou plus) de l'Alberta oeuvrant auprès d'une association anglophone du Québec, pour un an, comme fonctionne présentement le programme de moniteurs dans nos écoles.

Rendons cette ouverture accessible à plusieurs et les résultats seront pour le moins très intéressants. Chacun, le jeune bilingue et l'organisme, en sortira meilleur, plus informé et, nous le croyons, plus sensible aux aspirations de l'autre. Le Canada entier en profitera.

**Paul Denis**




## Le Studio français d'animation de l'ONF lance son 7e concours "Cinéaste recherché(e)"

Le Studio français d'animation de l'Office national du film du Canada organise pour une 7e année consécutive un concours dont le but est de permettre à un jeune cinéaste de réaliser un premier film professionnel.

Voilà donc un moyen d'offrir à un grand nombre de jeunes artistes ou étudiants, tentés par le cinéma d'animation, un lieu d'accueil pour leurs projets qui ne pourraient souffrir la compétition avec les oeuvres de cinéastes chevronnés. Il permet de plus au Studio d'être à l'affût de tout projet valable et de découvrir parmi les candidats ceux dont les chances de carrière dans l'art de l'animation sont les plus évidentes.

Ce concours aura déjà permis la réalisation de quatre films et la mise en production de deux autres projets.

En plus d'avoir été montrés en salles commerciales ou à la télévision, les quatre films terminés ont été regroupés pour diffusion sur une vidéocassette intitulée "Cinéaste recherché(e)" disponible dans les bureaux de l'ONF. Ce sont: **Le bouffe-pétrole** de Denis Poulin, **Le Cadre,** de Georges Mauro, **Sylvia,** de Michel Murry (Plaque d'or au Festival de Chicago (1985) et Prix spécial des Associations de cinéma à Tampere, Finlande (1986)), et **Concerto Grosso Modo,** François Aubry. Les deux projets présentement en production sont **Le Répondeur**, de Luce Roy, et **Juke-Bar,** de Martin Barry.

### Conditions d'éligibilité

Est éligible encore cette année au concours d'un premier film animé professionnel, tout Canadien francophone ayant déjà, par ses propres moyens, réalisé un film d'animation sonorisé.

Chaque candidat devra fournir, au plus tard le 15 décembre, son curriculum vitae accompagné d'une copie de son film sonorisé réalisé antérieurement; le scénario ou storyboard, visuel et sonore, d'un film animé de format 35 mm dont la durée n'excède pas 4 minutes (scénario original libre de touts droits); un échancier de production pour chaque phase du projet et enfin, une liste complète des matériaux et instruments nécessaires à sa réalisation.

Des dépliants concernant ce concours ont été distribués auprès de la plupart des associations de cinéma, des cinémas de répertoire et des maisons d'enseignement à travers la province. Ces documents peuvent aussi être obtenus dans tous les bureaux de l'ONF ou en s'adressant au Studio français d'animation de l'ONF à Montréal, au (514) 283-9297.

## Le plus grand exploit de tous les temps . . .

Si vous me demandez mon avis, le plus grand exploit de tous les temps dans le domaine de l'activité physique n'est le fait ni de Wayne Gretzky, ni de Mohamed Ali, ni de Pete Rose ou de Ty Cobb, ni d'une autre grande vedette sportive d'hier ou d'aujourd'hui. C'est celui qu'a accompli Phil Latulippe en 1981.

-Phil comment? demandez-vous.

-Phil Latulippe, l'homme qui a traversé le Canada en courant.

-Oui? Et puis après?

J'ai l'impression que vous ne saisissez peut-être pas toutes les implications de cette prouesse. Permettez-moi de vous donner quelques détails supplémentaires.

En 1981, à l'âge de 61 ans, ce militaire à la retraite a couru quelque 8760 kilomètres. Ou, si vous préférez, 5440 milles.

Cela ne vous impressionne pas encore? Sachez qu'il a couru cette distance à raison de 62,6 kilomètres de moyenne par jour. Pour ceux d'entre nous qui ne courons jamais, sauf peut-être pour attraper un autobus, 62,6 km est peut-être une notion un peu abstraite. Essayons de la préciser.

Toute "jeunesse" qui réussit à courir un marathon va rabattre les oreilles de son entourage pendant des semaines, parce qu'il a couru . . . 42,2 misérables petits kilomètres une fois!

Eh bien, Phil Latulippe a couru, lui, un marathon et demi tous les jours, pendant 140 jours consécutifs. Et ce, beau temps, mauvais temps, à travers les Plaines et par-delà les Rocheuses.

Le plus étonnant, c'est qu'avant l'âge de 49 ans, Phil Latulippe ne courait pratiquement jamais. Blessé aux jambes à Dieppe, puis à nouveau dans un accident d'automobile, ex-fumeur (jusqu'à trois paquets de cigarettes par jour), il devenait à 52 ans détenteur d'un record mondial d'endurance en marchant et courant 353 km en à peine plus de 63 heures.

Mais, n'allez pas vous imaginer pas que je vous encourage à faire votre "petit Phil Latulippe" — à quitter votre emploi ou à prendre votre retraite pour courir jusqu'en Californie ou à la Terre de Feu.

Pas du tout. Ce genre d'exploit est bien au-dessus du commun des mortels. Il faut être un peu (ou beaucoup) surhomme pour accomplir les prouesses légendaires d'un Phil Latulippe.

Il y a quelque chose de bien plus facile que vous pouvez faire. Phil Latulippe court maintenant pour aider les handicapés physiques à pratiquer le sport. Et il a déjà recueilli ainsi — pas à pas, à la sueur de son corps — plusieurs dizaines de milliers de dollars.

Si vous voulez apporter votre contribution, envoyez-la à la Fondation Phil Latulippe, C.P. 445, Loretteville (Québec) G2B 3W8.

Je vous autorise, si vous y tenez, à courir jusqu'au bureau de poste.




Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

**Éditeur: Paul Denis**

**Rédacteur en chef — Journaliste: Yves Lavertu**

**Administration: Sylvie Grégoire**

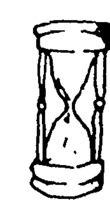
**Photo-composition: Hélène Gauthier**

**Graphiste & montage: Michel Raymond**

Toute correspondance doit être adressée à:
**Le Journal Franco-Albertain Ltée**
**#201, 10008 - 109 rue**
**Edmonton (Alberta) T5J 1M4**
**Tél.: (403) 423-5672**

L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

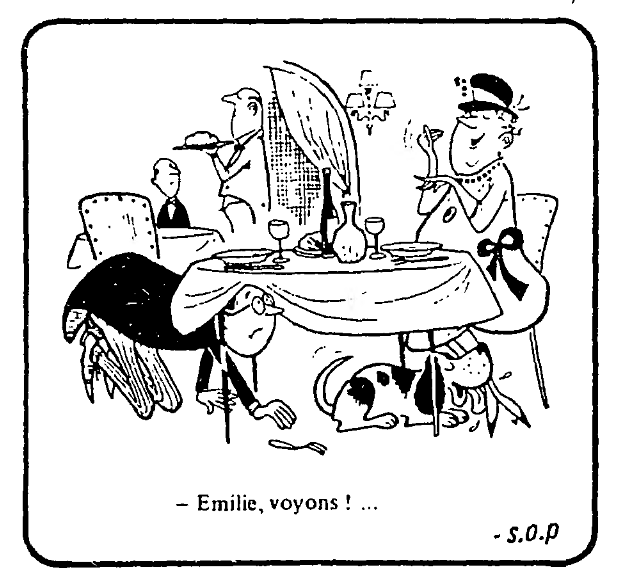
# La Sablière de Fort McMurray











– Emilie, voyons ! ...

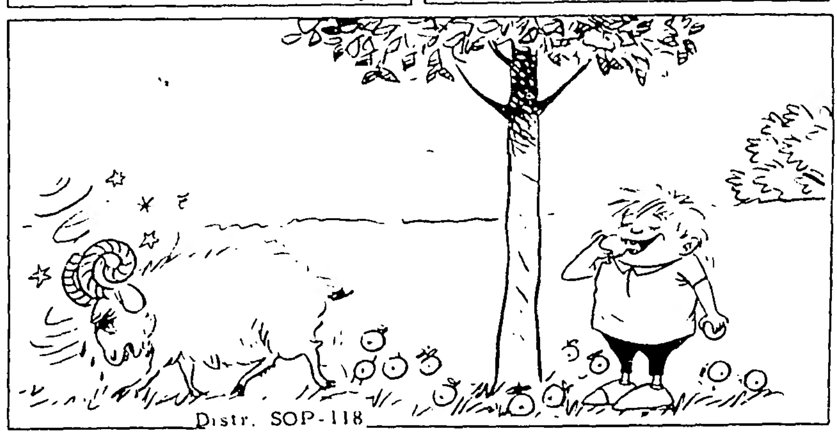
- S.O.P



—Comment peux-tu dire qu'il ne te plaît pas, alors que tu ne le vois même pas! ...

- S.O.P





Distr. SOP-118







Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

## Appel d'offres

Les SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **surintendant régional, matériel et service de contrat, région de l'ouest, Transports Canada, pièces 5 - 157, 9820 - 107 rue, Edmonton, Alberta, T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h00 heure d'Edmonton à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles du bureau ci-haut mentionné, téléphone 420-3932. telex 037-2469.

**DOSSIER DE SOUMISSION: N4671**

**Projet:** Système d'approvisionnement en eau à l'aéroport Fort St.John, Fort St.John, C.B.

**Description:** Les travaux consistent à la construction de nouvelle ligne d'eau incluant la fourniture et l'installation de ligne d'eau de 200 millimètres de diamètre, de ligne de recirculation de 50 millimètre de diamètre, de valves, de bornes fontaines, et de connections de services et d'ajustements.

**Date limite:** 10 septembre 1986 **Dépôt:** Aucun

**Informations techniques:** M. Bart Bartlett, téléphone 420-3987.

Les documents de soumisson peuvent être étudiés aux deux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; à l'Association amalgamée de la construction de la C.B., succursale de Vancouver; au Service des plans de construction - Burnaby; à l'Association de la construction de Dawson Creek, à l'Association de la construction de Fort St.John; et à l'Association de la construction de Fort Nelson.

**INSTRUCTIONS**

POUR ÊTRE CONSIDERÉE CHAQUE SOUMISSION doit être soumise sur les formules fournies par la Ministère et doit être accompagnée d'une sûreté spécifiée sur les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans l'enveloppe fournie.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.



# LEGAL HORIZON MORINVILLE

## Notre centenaire à nous

Fernande Labonté

Nous sommes honorés par la présence de Mme Trottier, notre centenaire à nous, et pensionnaire au château Place tage à Morinville depuis 7 ans. Héritage à Morinville depuis 7 ans.

J'ai cherché l'occasion dernièrement de la rencontrer dans l'espoir de connaître un peu les us et les coutumes de son temps.

Elle m'a accueillie, et me connaissant, ne fut pas trop surprise. Elle a compris le sens de ma démarche auprès d'elle. Nous avons conversé longuement et elle a remémorisé les souvenirs du passé.



Mme Trottier

Issue d'une famille chrétienne dont elle fut la 5e de 6 filles, Mme Trottier est originaire du Québec près du fleuve St-Laurent.

En 1973 elle s'est rendue à Calgary où elle épousa M. Trottier. La famille Trottier s'établit sur une ferme. De cette union naquirent trois enfants dont deux filles vivent encore. Une petite fille est seule descendante.

Mme Trottier fut également maître de poste et propriétaire d'un ranch à visons. Il vécu jusqu'en 1974.

Jouissant encore d'une bonne santé, s'aidant d'une canne, le port droit, lucide et douée d'une mémoire incroyable, Mme Trottier possède également une éducation complète et riche.

Ce fut pour moi un entretien très amical. Espérons la pour longtemps encore parmi nous.

## Pierre et Marie- Anne Guimond

### 65e anniversaire

C'est le 22 août dernier que la famille Guimond a fêté ses parents qui célébraient leur 65e anniversaire de mariage. La messe a été concélébrée par les Abbés Arthé Guimond, Raymond Guimond et Reno Guimond.

Pierre (88 ans) et Marie-Anne (81 ans) ont donné naissance à treize enfants, dont dix vivent encore: Eugène, Bertrand, Jeannette, Tony, Arthé, Jeanne-D'arc, Marc, Raymond, Pierrette et Jean-Charles. Ils comptent maintenant pas moins de 46 petits enfants et arrière petits enfants.

Après la messe, la soirée s'est déroulée avec les présentations d'occasion, une danse, des chants et même des saynètes présentées par les petits enfants.

Pierre et Marie-Anne sont nés dans l'Est, Comté de Rimouski, ils ont d'abord déménagé à Nampa dans la région de Rivière-la-Paix en 1948, puis à Hinton en 1956 et enfin à St-Albert tout récemment.



Pierre + Marie-Anne Guimond





## PRÉ-INSCRIPTION

### "Le Petit Chaperon Rouge"

Saison 86-87 aura lieu au centre culturel de l'ACFA, lundi 8 sept. à 19:30 heures.

***************

Celle des **"Lutins"** aura lieu à la salle des lutins de l'édifice Héritage le 9 sept. à 19:00 heures.
L'enfant inscrit devra avoir 4 ans avant le 28 février '87.
Le comité de parents sera élu le même soir.
Pour plus d'information:
Contactez à Legal: Jeannine Thibeault, 961-3156
Contactez à Morinville: Anne Schimpf, 939-7126







*******************





*L. A. Giroux, député provincial de Grouard, 1929. Photo A 3634 aux Archives provinciales de l'Alberta.*

*L.A. Giroux fut pendant 12 années l'un des membres les plus actifs de l'Assemblée législative albertaine. Né au Québec en 1885, il étudia en Europe à l'Université de Paris et à Louvain. Libéral convaincu, L. A. Giroux s'impliqua activement dans la politique provinciale en 1924. Il se lança alors dans la protection des droits des francophones et des Métis. Soulignons qu'il est le premier politicien albertain à avoir visité ses électeurs par avion et qu'il prit cette habitude en 1930 lors de la bataille électorale.* **(Claude Roberto)**

# À l'horaire cette semaine

**Samedi 6 septembre**

08h30 Woody le Pic
09h00 Tao Tao
09h30 Nils Holgersson
10h00 Alice au pays des merveilles
10h30 Candy
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers inconnus
13h00 Univers des sports
15h30 A première vue
16h00 Le téléjournal
16h05 USA: Impact
17h00 Téléclip
17h30 Baseball des Expos: Géant vs Expos
20h00 D'hier à demain
21h00 Bourvil, un éclat de rire
22h00 Le Téléjournal
22h35 Cinéma: La Mort pour cavalier

**Dimanche 7 septembre**

08h30 Roquet, belles oreilles
09h00 Astro, le petit robot
09h30 Capitaine Caverne
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Propos et confidences
11h30 Football professionnel: Toronto vs Tiger Cats
14h00 Grand prix
16h00 La Semaine verte
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h01 Science-réalité
18h30 Moi aussi je parle français
19h00 Paul, Marie et les enfants
19h30 Téléjournal
19h55 Les Beaux Dimanches: Cyrano de Bergerac
22h45 Nouvelles du sport

**Lundi 8 septmebre**

11h00 Tape-Tambour
11h15 Les fables d'Europe
11h30 Heidi
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Aujourd'hui en France
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Cinéma: Le coup du parapluie
16h00 Fraggle Rock
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le vagabond
17h30 Carte d'identité
18h00 L'Alberta, ce soir
18h30 Contry Chaud
19h00 Le Clan Cambell
19h30 Poivre et sel
20h00 Cinéma: Le Temps d'un paix
22h00 Le Téléjournal
22h26 Le Point
23h00 La météo
23h05 Nouvelles du sport
23h15 Cinéma: Le Pion

**Mardi 9 septembre**

11h00 Tape Tambour
11h15 Grisu le petit dragon
11h30 Heidi
12h00 - 13h00 Voir lundi
14h00 Cinéma: La chouette équipe
16h00 Fraggle Rock
16h30 La clé des bois
17h00 - 18h00 Voir lundi
18h30 Phare-Ouest
19h00 La clé des champs
19h30 L'argent fait le bonheur
20h00 Lance et compte
21h00 Dallas
22h00 - 23h05 voir lundi
23h15 Cinéma: Été violent

**Mercredi 10 septembre**

11h00 Tape-Tambour
11h15 Caliméro
11h30 Heidi
12h00 - 13h00 Voir lundi
14h00 Le temps de vivre
15h30 Regards sur la nature
16h00 Fraggle Rock
16h30 Quatre amis fantastiques
17h00 - 18h00 Voir lundi
18h30 A communiquer
19h30 Cinéma: Rencontres du troisième
22h00 - 23h05 Voir lundi
23h15 Cinéma: Picasso

**Jeudi 11 septembre**

11h00 Tape-Tambour
11h15 Les aventures de l'ours Colargol
11h30 - 13h00 vpir mardi
14h00 C'était hier
15h00 Par les chemins d'Ambroise
16h00 Fraggle Rock
16h30 Au coin de ma rue
17h00 - 18h30 voir mardi
19h00 Manon
19h30 Grands film: Louisiane
22h00 - 23h05 voir lundi
23h15 Cinéma: Je vous aime.

**Vendredi 12 septembre**

11h00 Tape-Tambour
11h15 Teddy
11h30 - 13h00. voir lundi
14h00 C'était hier
15h00 Connaissance du milieu
15h30 Woody le Pic
16h00 Fraggle Rock
16h30 L'escapade
17h00 - 18h00 voir lundi
18h30 Duo du clocher
19h00 A plein temps
19h30 Le monde merveilleux de Disney
20h30 Séries-plus
21h30 Contrechamp
22h00 - 23h05 Voir lundi
23h15 Cinéma: Les hommes du Président

**Au Café Show...**



Pierre I. Girard, qui co-animait le "Ce Soir" la saison dernière, remplacera Normand Latour en tant qu'animateur-réveil- matin. Pierre est un "vieux" professionnel du micro: depuis huit ans, il anime les émissions du matin, du midi et du soir dans différentes stations du Québec et de l'Ontario. C'est avec enthousiasme qu'il se lance dans cette nouvelle aventure radiophonique entouré de Benoit Pariseau, aux sports, et de Michel Charron, aux informations.

**Duo du clocher**
**2ième épisode: vendredi 12 septembre à 18h30**
**Métier de nuit**

Pendant l'absence du curé Desrosiers, le nouveau vicaire, Rhéal Tremblay, s'est trouvé un emploi... de nuit. Et quelle ne sera la surprise du Curé de découvrir, à son tour, le genre d'emploi qu'effectue Rhéal d'autant plus que ce dernier sera directement mêlé à une intrigue impliquant une demoiselle (Ginette Caza) qui, pratique "le plus vieux métier du monde".

**Concours**

Après un entracte d'été, les capsules, chroniques et concours réapparaissent au programme. Le premier concours se déroulera du 8 au 26 septembre, avec comme grand prix: le dictionnaire encyclopédique Larousse en 10 volumes, offert par les Éditions françaises et la librairie Le Carrefour.
Pierre I. Girard et l'équipe du Café Show vous attendent tous les matins de 6h00 à 9h00, à l'antenne de CHFA.



À la télévision de Radio-Canada Alberta

Maison Radio-Canada · 8861 · 75e rue, Edmonton · Tél (403) 469-2321

# Le Bonnyvillois






Association canadienne - française de l'Alberta
(403) 826-5275 C P 414 BONNYVILLE ALBERTA T0A 0L0
Régionale de Bonnyville




LES MÉTRIQUES

1 cm est environ la largeur de l'ongle de votre petit doigt

8927F - 82 avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

comptabilité
personnelle - corporation
rapports d'impôt

***GHISLAIN BERGERON***
**GIRON**
Consultants Ltd.

**Tél. Bur: 468-1667** **Tél. Rés.:465-2943**

## McCUAIG DESROCHERS

*avocats et notaires*

Stanley H. McCuaig, c.r. (à sa retraite)

| | |
|---|---|
| *Eric A. D. McCuaig, c.r.* | *Louis A. Desrochers, c.r.* |
| *John A. Beckingham, c.r.* | *Branny Schepanovich* |
| *Robert M. Curtis* | *Lorimer B. Dawson* |
| *aussi du Barreau du T.N.-O.* | *Frans F. Slatter* |
| *Anne S. de Villars* | *aussi du Barreau de l'Ontario* |
| *John J. Gill* | *Pierre C. Desrochers* |
| *Karen D. Swartzenberger* | *Kim Graf* |

**500 Banque de Montréal**
**10199, 101 rue**
**Edmonton (Alberta) T5J 3Y4**
**Tél.: 426-4660**



Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

# Appel d'offres

Les SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **surintendant régional, matériel et service de contrat, région de l'ouest, Transports Canada, pièces 5 - 157, 9820 - 107 rue, Edmonton, Alberta, T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h00 heures d'Edmonton à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles du bureau ci-haut mentionné, téléphone 420-3932. télex 037-2469

**DOSSIER DE SOUMISSION: Tel qu'indiqué ci-dessous**

**Projet:** N4669 Réajustement énergétique et télésystème de ventilation du garage d'entretien à l'aéroport de Hay River, Hay River, T.N.O.

N4670 Réajustement énergétique et système de ventilation du garage d'entretien à l'aéroport de Yellowknife, Yellowknife, T.N.O.

**Date limite:** 15 septembre 1986 **Dépôt:** Aucun

**Informations techniques:** M. Rax Bryant, téléphone 420-3922, ou Steinbrenner Consultants ltd téléphone: 465-9888.

Les documents de soumisson peuvent être étudiés aux deux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; à l'Association amalgamée de la construction de la C.B., succursale de Vancouver; au Service des plans de construction - Burnaby; à l'Association de la construction des T.N.O., et à l'Association de la construction du Yukon.

**INSTRUCTIONS**

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE SOUMISSION doit être soumise sur les formules fournies par la Ministère et doit être accompagnée d'une sûreté spécifiée sur les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans l'enveloppe fournie.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada



Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

# Appel d'offres

Les SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **surintendant régional, matériel et service de contrat, région de l'ouest, Transports Canada, pièces 5 - 157, 9820 - 107 rue, Edmonton, Alberta, T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h00 heure d'Edmonton à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles du bureau ci-haut mentionné, téléphone 420-3932. télex 037-2469.

**DOSSIER DE SOUMISSION: N4664**

**Projet:** Réhabilitation du toit d'un édifice du terminus de l'aéroport, à l'aéroport de Norman Wells, Norman Wells, T.N.O.

**Date limite:** 11 septembre 1986 **Dépôt:** Aucun

**Informations techniques:** M. David Ross, I.P., téléphone 420-3920.

Les documents de soumisson peuvent être étudiés aux deux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; à l'Association amalgamée de la construction de la C.B., succursale de Vancouver; au Service des plans de construction - Burnaby; à l'Association de la construction du T.N.O.; et à l'Association du Youkon.

**INSTRUCTIONS**

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE SOUMISSION doit être soumise sur les formules fournies par la Ministère et doit être accompagnée d'une sûreté spécifiée sur les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans l'enveloppe fournie.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.



*Connelly McKinley Ltd.*
*Salon funéraire*



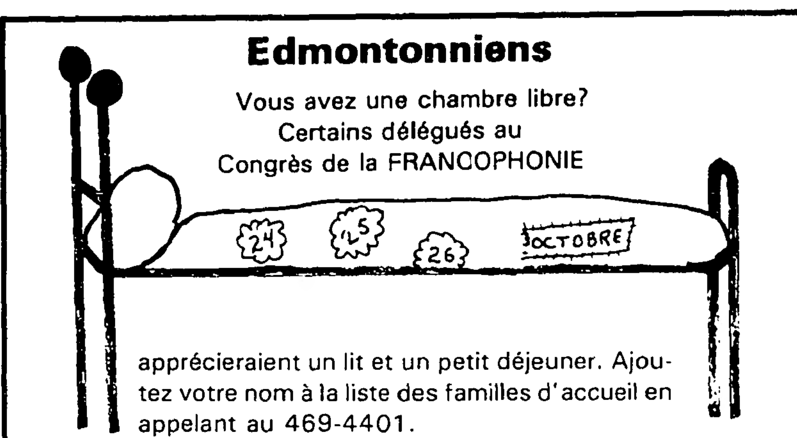
**10011 - 114e rue**
**Edmonton (Alberta)**
**422-2222**

| | |
|---|---|
| **9 Muir Drive** | **265 rue Fir** |
| **St-Albert** | **Sherwood Park** |
| **458-2222** | **464-2226** |




EN PLEIN AIR...
FAITES-LE DONC,
POUR VOIR!
*participaction*

## Edmontonniens




apprécieraient un lit et un petit déjeuner. Ajoutez votre nom à la liste des familles d'accueil en appelant au 469-4401.

**Mama Teresa**
**Restaurant italien**

*Quand vous mangez avec maman vous êtes plus qu'un client, vous êtes un ami. C'est comme manger à la maison*

**10175 - 109 rue**
**426-2021**

Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

## PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE À VENDRE



**Pinetree Manor**
**Fox Creek**
**(Alberta)**

- **Immeuble d'appartements**
- **24 logements**
- **Achevés en 1971**

**Avantages de placement:**
- **Les acheteurs admissibles sont couverts par l'assurance-prêt hypothécaire LNH.**

**Pour toute question concernant la vente de cette propriété, veuillez vous adresser aux agents immobiliers du SI.**




Paroisses francophones

## Messes du dimanche

**Immaculée Conception**
**10830 - 96e rue**
Dimanche: 10 h 30

**St-Albert**
**Chapelle Connelly McKinley**
**9 Muir Drive**
Dimanche: 10 h 00

**Ste-Anne**
**16422 - 99A avenue**
Dimanche: 11 h 00

**St-Thomas d'Aquin**
**8760 - 84e avenue**
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

**St-Joachim**
**9928 - 110e rue**
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30

**Ste-Famille à Calgary**
**1719 - 5e rue s.o.**
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

## DUROCHER MACCAGNO

*avocats et notaires*

***#801, Esso Tower***
***10060 Avenue Jasper***

**420-6850**

| | |
|---|---|
| Thomas R. Maccagno | Hervé H. Durocher |
| David J. Manning | Daniel B. Fenny |
| Conrad A. Willemse | Robert M. Simpson |

Eugene J. Erler




## LES PETITES ANNONCES

**JEUNE FILLE** hors pair recherchée avec référence pour habiter chez nous à Calgary. Garder enfants, faire le ménage. Logée et nourrie. Salaire fixé par le gouvernement. Téléphonez - S. Oriou, 258-3828.

**GARDIENNE MORINVILLE:** Aimerais garder enfants chez moi à plein temps ou partiel. Contactez Jocelyne 939-6842.

**À VENDRE:** Équipement pour atelier à bois de marque Rockwell, comprend scie circulaire, scie ruban, scie radiale. Téléphone 431-2182.

**SERVICE DE DACTYLO:** Pour tous vos services de dactylographie en français ou en anglais, composez le 459-0234.

**A VENDRE:** 3 meubles de salon, 1 divan-lit, 2 fauteuils, 2 lampes, ensemble de chambre à coucher (style colonial-espagnol). Tél: 469:4988.

**UNE MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRIQUE** Smith Corona touches françaises, comme neuve, $350 ou meilleur offre. Composez 438-6094 après 18h00 ou laissez un message sur le répondeur.

**GARDIENNE** désirée chez un professeur à Heritage Hills, Sherwood Park pour fillette de trois ans. Le 1er septembre. Contactez Jeannette au 465-2373.

**MOTOCYCLETTE** à vendre Honda nighthawk, 550cc; '83' très bonne condition; Plusieurs accessoires; $2200. Agathe au 465-6332

**Personne** recherché pour dactylographier 450 pages. Coût à discuter. Communiquer avec Claudette Rideout, téléphone: 435-2504

**GARDIENNE** recherchée pour deux garçons, 10 et 3 ans. Temps plein / chez moi. Quartier Bonny Doon. 469-8290.

## CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

*Pour tous vos besoins en assurance personnel-commercial-vie-invalidité*
**Ron Poirier, m.ed., président**
**Academy Insurance Ltd.**
**8927F - 82 avenue** — **Domicile: 465-3455**
**Edmonton, Alberta T6C 0Z2** — **Bureau: 468-2435**

**DR. COLETTE M. BOILEAU**
DENTISTE
9634 - 142e rue
Centre d'Achat Crestwood
Edmonton (Alberta)
Téléphone: 455-2389

Benoiton & Associés Ltée
**Comptabilité - Impôt**
C.P. 8601, Station L
Edmonton, Alta T6C 4J4 Tél: 469-9694
Grande Prairie, #400, 9835 - 101 ave.Tél:532-3587
Dawson Creek,C.B. #19, 1405 - 102 ave.Tél:782-2840

***DUROCHER, MACCAGNO, MANNING & SIMPSON***
*avocats et notaires*
*suite 801, Esso Tower*
*10060 avenue Jasper*
*Edmonton, Alberta Tél: 420-6850 T5J 3R8*

*"Cadrin Denture Clinic"*
Bernard Cadrin
Edifice G.B., 9562 - 82e avenue
Entrée ouest, plancher principal
Bur: 439-6189 Rés: 465-3533

**PAUL J. LORIEAU**
Tél.: 439-5094
OPTICAL PRESCRIPTION
**Collège Plaza,**
**8217 - 112e Rue**

**DR. R. D. BREAULT**
**DENTISTE**
**Strathcona Medical Dental Bldg.**
**Pièce 302, 8225 - 105e rue. Tél: 439-3797**

Léo Ayotte — Raymond Piché
**Ayotte Piché Insurance Services Ltd.**
Assurances, commerciale, automobile, maisons, vie.
**Téléphone: 422-2912**
**202, 10008 - 109 rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4**

*R.G. (Guy) OUELLETTE*
Directeur des ventes (Nouvelles voitures)
104 ave & 120 rue
Edmonton (Alberta)
***TÉL.: 488-4881***
**CROSSTOWN**



# Les nouvelles de Calgary



## *********************PETITES ANNONCES***************************

**Scouts et guides de Calgary**
Salut les jeunes!
Si tu as entre 7 et 14 ans, et tu veux du plaisir et bien t'amuser, joins-toi à nous. Viens nous voir avec tes parents le 18 septembre à 7:30 au sous-sol de l'église Ste-Famille.
S.O.S. Besoin d'animateurs(trices), Formation nécessaire disponible
Contactez Lorraine: 272-9278 ou Guy: 248-8617

**********

Bonne d'enfants et gouvernante recherchée pour famille de 4. (2 enfants 6 & 3 ans). Préfère jeune adulte bilingue avec permis de conduire. Salaire à discuter. Contactez le 938-3156 ou C.V. à: C.P. 305, Okotoks, AB T0L 1T0

**********

AVON Si vous désirez des brochures AVON, contactez Richard Bélanger au 230-9499

**********

Disponible pour garder des enfants à la semaine ou faire du ménage. Contactez Maryse au 295-3115

**********

VILLA JEAN TOUPIN Si vous avez 65 ans et plus et désirez demeurer près de toutes commodités, faites votre demande dès maintenant à la Villa Jean Toupin au 228-4095

**********

À VENDRE 1 divan: 200.00$
Contactez Claudette au 282-4708

**********

Recherche gardienne pour mes 2 fils de 2 1/2 et 1 ans pour septembre à la semaine de 8h à 3h environ, chez vous ou chez moi dans le sud-ouest de Calgary.

**********

LA SOCIÉTÉ POMMES DE REINETTE (garderie) située dans les locaux de l'école francophone Ste-Anne, accueille les enfants d'âge pré-scolaire à partir de 3 ans et assure la garde après l'école des 6 - 12 ans. La Société Pommes de Reinette (garderie) est une société à but non-lucratif, gérée par un conseil de parents.

**********

**Les gigueurs de Calgary: inscription pour l'automne**
École Westgate - 150 Westminster Drive
**Début des cours:**
le lundi 15 septembre 15h30 à 16h30 - débutants - 5e et 6e année.
Le mercredi 17 septembre:
15h30 - 16h30: intermédiaires - 6e année
16h30 - 17h30: spectacles - Juniors
17h30-19h30: spectacles-Seniors
19h30 - 20h30: adultes débutants
**Coût:**
60.00$ pour l'année plus 60 heures de bénévolat ou 120.00$

**********

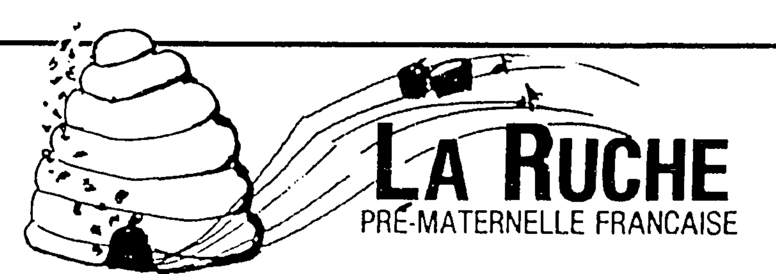
La chorale voix des Rocheuses de Calgary cherche des nouveaux membres pour débuter la nouvelle saison. Une chorale mixte en quatres parties, nous pouvons prendre des choristes dans tous les pupitres, mais nous avons surtout besoin des tenors et basses. La première répétition aura lieu le 17 septembre 1986 à 19:15 heures à l'école Holy Name, 3011, 35ième rue S.O. Pour plus de renseignements, téléphonez Nancy au 278-8922 ou Tina au 243-1740. Merci d'avance pour votre co-opération.
Bien à vous, Nancy Tauchner

**********

La ligue locale d'improvisation du Calgary refait surface après quelques mois de relâche. Après une première saison réussie, nous voulons entreprendre notre deuxième saison avec le même enthousiasme que l'an passé.
Nous sommes donc à la recherche de gens qui seraient intéressés à embarquer avec nous. Nous avons besoin de: - joueurs-se-s, - juges de ligne, - organiste, - chroniqueur-se-s, - arbitre substitut, - statisticien-ne-s, - etc.
Bref nous voulons non seulement des joueur-se-s mais aussi des gens qui veulent s'embarquer avec nous mais qui préfèrent ne pas jouer.
Pour plus de renseignements ou pour t'inscrire, téléphone à Denise Ouellette au bureau 228-4095, à la maison 228-6508
La ligue locale d'improvisation de Calgary est organisée par le groupe Jeunesse de Calgary: Francophonie Jeunesse.

## Gens d'Affaire!

Réservez dès maintenant le 11 septembre pour la prochaine réception "Echange de Cartes d'Affaires" organisée par le comité du développement économique de l'A.C.F.A.. D'autres informations suivront.




Un programme de pré-maternelle en français pour les enfants de 3 et 4 ans existe à Sherwood Park depuis Septembre 1985.

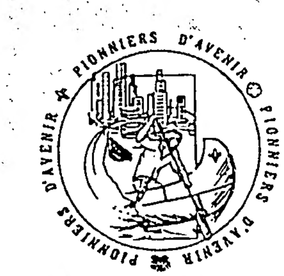
La pré-maternelle coopérative est située à l'Ecole Madonna et il est possible à votre enfant de chanter, danser, bricoler et de s'amuser dans une ambiance totalement française.

La pré-maternelle est ouverte pour les 3 et 4 ans le lundi de 1 heure à 3 heures et le vendredi pour les 4 ans de 1 heure à 3 heures.

Pour information, téléphonez à Martine Bresee au 467-4087 ou à Micheline Paquette au 434-9714.








## Congrès de la francophonie 1986

### Pré-inscriptions



**Un oubli s'est glissé dans le Franco du 29 août dernier. A la page 16, au bas de la page, il faut indiquer vos choix d'atelier en cochant les cases appropriées et retournez avec votre formulaire d'inscription. Veuillez nous excusez de tous inconvénients que cette erreur a pu vous causez.**



# Les dossiers de l'ACFA




## Troisième partie d'une série

# Rencontres avec trois enseignants d'une école francophone

**Quelles différences voyez-vous entre votre expérience d'enseignement dans une école d'immersion et une école francophone:**
- **au point de vue du programme de français?**
- **au point de vue du programme d'anglais?**
- **au point de vue du programme des autres matières?**



**LUCILLE DAMER: enseignante en première année**

*(en ce qui a trait au français)*

La différence entre les élèves ici et les élèves d'une école d'immersion est marquée: différente progression de lecture, niveau de lecture plus avancé, compositions plus variées et à un niveau plus difficile, lecture dès la première semaine.

Lorsqu'il s'agit de l'anglais, je ne peux pas en parler parce qu'ils ne prennent pas d'anglais avant la troisième année.

Dans les autres matières, je remarque que les discussions sont plus profondes. Il est très facile de faire ressortir le thème en question. Tous les élèves participent.

**QUESTION: trouvez-vous que l'école francophone est un bien ou un mal pour la croissance de vos élèves?**

**RÉPONSE:** Les enfants se sentent poussés à faire mieux puisqu'ils ont des égaux linguistiques dans la classe. Aussi, ils avancent plus vite. Ils veulent partager leurs connaissances avec leurs amis et veulent pouvoir lire les histoires de leurs amis. Ils sont enthousiasmés à apprendre à lire et écrire tout ce qu'ils peuvent dire.

La créativité de l'élève n'est pas frustrée puisqu'ils ont beaucoup de temps et d'opportunité d'écrire et de s'exprimer. Les autres veulent tous faire la même chose. Il n'y a pas de barrière linguistique. Le vocabulaire est toujours là avec les idées.





**ANGÈLE DERY: enseignante en 3e année**

*(Par rapport au français)*

Le vocabulaire d'abord est beaucoup plus avancé chez la majorité des élèves. Il y a quelques enfants qui ont de la difficulté avec le sens des mots parce qu'ils ne sont pas tout-à-fait francophones. Les enfants vivent la culture francophone aussi.

Les enfants commencent leur programme d'anglais en troisième année. C'était la première fois que j'enseignais une troisième année à l'école francophone. Je pense que le fait qu'ils vivent avec d'autres enfants comme eux ça leur aide beaucoup à se sentir à l'aise, à s'exprimer sans avoir peur.

Il y a certaines matières, tel que les arts plastiques et l'éducation physique qui ne changent pas énormément. Mais en études sociales ou en science, c'est différent. Le vocabulaire est déjà connu. Parfois, il y a juste un mot dans une phrase ou dans un paragraphe que l'on doit expliquer. Comme exemple, il y avait le terme "la chronologie". J'ai trouvé cela extrêmement facile de l'expliquer parce que les enfants comprenaient tout le reste du texte.

**QUESTION: Les élèves de l'école francophone sont-ils handicappés au niveau de l'apprentissage de l'anglais.**

**RÉPONSE:** Les élèves ne sont pas handicappés dans l'aprentissage de l'anglais. Au niveau de la 3e année, puisque c'est leur première année d'anglais, c'est certain qu'ils ont un certain retard. Je suis cependant renversée de voir combien vite ils se rattrapent. La première semaine que j'ai enseigné l'anglais, je me suis rendue compte qu'il y en avait qui lisaient déjà au niveau de la première année. Après une semaine d'anglais ils lisaient déjà au niveau de la deuxième année et certains d'entre eux étaient capables de lire au niveau de la 3e année parce que le transfert d'une langue à l'autre se fait. Quand ils savent bien lire en français, à moins qu'ils ne connaissent pas l'anglais du tout, ils progressent très vite en anglais.



**PAUL PELCHAT: enseignant en 8e année**

Les différences que je vois dans les expériences d'enseignement dans une école d'immersion et dans une école francophone du point de vue du programme de français sont de plus en plus nettes. L'an passé je le voyais moins parce qu'il y avait beaucoup d'élèves d'immersion dans notre école en 7e et 8e. Cette anée en 7e, il n'y a pas un seul élève qui appartiendrait normalement à un groupe d'immersion. Tous les élèves sont des francophones et je vois que je peux parler beaucoup plus rapidement et être compris. Le groupe est plus homogène au niveau de la compréhension et lorsque je donne un travail de lecture, de compréhension de texte, en général, c'est plus facile de progresser, contrairement aux classes d'immersion où un plus grand nombre d'élèves n'ont pas maîtrisé ni la langue parlée ni la langue écrite. Soit qu'ils ne pouvaient pas lire aussi vite, soit qu'ils ne comprenaient pas les mots; le vocabulaire était limité. Alors, dans un programme de français, on voit que les jeunes, étant donné que c'est leur langue maternelle, ils ont plus d'aise. Maintenant, ça devient de plus en plus clair en 8e année aussi.

Je n'enseigne pas l'anglais donc je ne saurais pas vraiment vous répondre pour les cours d'anglais.

Du point de vue des autres matières, je le saurais en enseignant les mathématiques. Je vois que, contrairement à l'immersion, où au début, les élèves ont des problèmes de compréhension dans les problèmes écrits en mathématiques, maintenant, c'est très rare qu'on va voir ce genre de problème-là dans l'école française.

**QUESTION: Vos élèves sont-ils entrés dans le programme de l'école francophone tard? Y-a-t'il un avantage/désavantage à cela?**

**RÉPONSE:** Il y a certainement avantage pour le francophone de venir (à l'école française) en 8e année, même s'il a manqué les sept premières années. Certainement qu'il y aura un ajustement, mais il est possible de récupérer parce qu'il a déjà une connaissance de la langue...

Je crois qu'il y en a plusieurs qui pourraient venir ici, qui se sentiraient parfaitement chez-eux et qui ne pensent pas d'y venir pour des raisons telle que la proximité de leur école. Pensent-ils, peut-être , qu'une école ressemble à une autre? Il y a une différence. Ils peuvent bénéficier de toute l'ambiance de l'école. Ce n'est pas seulement ce qu'on enseigne dans les livres, c'est la manière qu'on enseigne. Ici, on essaie de donner une éducation globale et dans l'école d'immersion, on ne donne que certains aspects de la langue française. On ne peut pas donner la culture d'une façon globale en immersion. On ne peut pas le faire en immersion parce que l'élève a un besoin linguistique et non culturel. Un francophone se sentirait vraiment accepté ici.

**Bureau de l'éducation**